

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 18 juillet 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2012/40

Objet : Achats et cessions de terrains par la commune

Vu la délibération du 9 août 2010 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels ;

Vu le projet d'urbanisation de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme adopté par une délibération du 3 avril 2009 ;

Considérant que certaines des parcelles concernées (lieu-dit Weiher) sont concernées par un emplacement réservé au bénéfice de la commune ; que les autres permettent de faciliter l'aménagement de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'acquérir en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 susmentionnée les parcelles suivantes :

- Parcelle n° 2/116 (numéro provisoire) section 17, 18 ca (dix-huit centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg, domiciliée au 22, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,18 \times 800 = 144$ € (annexe 1) ;
- Parcelle n° 4/77 (numéro provisoire) section 17, 1,23 a (un are et vingt-trois centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Marguerite WURTZ et copr., domiciliée à « Les

quatre vents », 12, rue Berlioz à Vendenheim (Bas-Rhin) ; pour un montant de $1,23 \times 800 = 984$ € (annexe 1) ;

- Parcelle n° 6/76 (numéro provisoire) section 17, 34 ca (trente quatre centiares), lieu-dit Weiher, appartenant à Madame Michelle NORTH, domicilié au 9, rue de l'Eglise à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; pour un montant de $0,17 \times 800 = 272$ € (annexe 1) ;

DECIDE d'échanger en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 susmentionnée les parcelles suivantes :

- Les parcelles n^{os} 3/10 et 5/10 (numéros provisoires) section 17, respectivement 90 ca (quatre-vingt-dix centiares) et 1,22 a (un are et vingt-deux centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Monsieur René STIEBER, domicilié au 5, rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 6/9 (numéro provisoire) section 17, 2,12 a (deux ares et douze centiares) appartenant à la commune, pour une valeur équivalente de 254,40 € ;
- La parcelle n° 2/11 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), lieu-dit Untere Ley, appartenant à Madame Marie-Louise OSTERMANN, domiciliée au 52, rue du Général Georges STROHL à Wangen (Bas-Rhin) contre la parcelle n° 3/10 (numéro provisoire) section 17, 90 ca (quatre-vingt-dix centiares), appartenant à la commune, pour une somme équivalente de 108 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire
Alain NORTH